

La synthèse des travaux réalisés met en évidence :

- Les leviers d'amélioration de la trésorerie,
- Les axes d'optimisation de la performance « résultats »,
- L'identification des opportunités et risques, par niveau de criticité,
- Un chiffrage des gains possibles par item.

Témoignage client

Jacques DUSSABLY

Chargé de mission financement PME, Région Bourgogne Franche-Comté

Le contexte : pourquoi ces diagnostics 360 ?

Dans le cadre de sa politique économique, la Région soutient (aux côtés de l'Etat), les entreprises confrontées à des difficultés financières conjoncturelles. A ce titre, elle a souhaité disposer d'un outil opérationnel pour les aider à élaborer un plan de rebond.

L'apport Grant Thornton

La prestation permet, par l'approche globale, de mettre à plat la situation organisationnelle (process industriels, performance opérationnelle, gestion des flux, politique commerciale, stratégie). Dans un cadre élaboré en concertation étroite avec le dirigeant et la Région, elle permet d'identifier les enjeux majeurs de l'entreprise et de répondre de manière opérationnelle à ses besoins pour l'élaboration du plan de rebond.

Les bénéfices pour la Région et les entreprises accompagnées

Dans le cadre de ces missions à forte valeur ajoutée, nous sommes aux côtés du dirigeant et de ses équipes pour réaliser le diagnostic (dans sa totalité ou par des modules en fonction des besoins). Nous les accompagnons ensuite dans la mise en œuvre des plans d'actions.

UNE APPROCHE ADAPTÉE À TOUT TYPE DE STRUCTURE

Le diagnostic s'adresse à toutes les entreprises (industrielles, commerciales, BTP, services) réalisant un minimum de 5 M€ de chiffre d'affaires, à tous les stades de leur maturité. Il permet :

- Aux dirigeants, d'identifier les axes d'amélioration de la performance et les sources de création de valeur, dans une optique de pérennisation ou de cession/transmission,
- Aux fonds d'investissement, d'avoir un état documenté sur la capacité d'une cible à réaliser un *Business Plan*, par une meilleure compréhension de l'entreprise et de sa capacité à réaliser les hypothèses opérationnelles sous-jacentes au BP,
- Aux organismes d'Etat (ie : CCSF, CODEFI, Régions) de s'assurer de la cohérence des plans d'action des entreprises en difficulté avant l'octroi d'aides ou « subventions ».

Ce schéma permet indubitablement de diffuser les bonnes pratiques dans l'entreprise et d'en tirer des bénéfices, durablement.

L'audit proposé apporte une vraie réponse aux problématiques rencontrées dans les PME se trouvant dans des situations difficiles. Sa rapidité de mise en œuvre, son adaptation à chaque cas d'entreprise et le fait qu'il dépasse très largement le cadre financier le rendent très opérationnel. Les entreprises auditées en tirent un bénéfice certain avec les actions préconisées et priorisées pour permettre la mise en place du plan de rebond. Cet « outil » proposé aux entreprises de la Région apporte un véritable plus aux dispositifs d'accompagnement existants. Dans le suivi de ces prestations, la Région apprend également beaucoup sur le fonctionnement des entreprises, leurs problématiques particulières et y trouve matière à réflexion sur l'évolution de ses dispositifs d'intervention.



Laurent PROST

Associé

Directeur National

Expertise Conseil

T +33 (0)6 73 86 09 48

E laurent.prost@fr.gt.com

Agnès de RIBET

Directrice du Marketing, de la Communication

et du Business Development

T + 33 (0)1 41 25 85 85

E agnes.deribet@fr.gt.com



grantthornton.fr



« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2021 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Création : Ynfluence. Crédit photo : shutterstock (photographies retouchées).

